L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 10 JUIN 1880. 53me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI 10 JUIN 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par S. Gainault, rue Clark, l'Etat après l'Avenue Hagan, une vacherie.

000 ballon feu... Voir l'annonce d'encan de D. E. Murphy & Son.

RESSOURCES JUDICIAIRES.

Il est fâcheux qu'il n'y ait pas dans la jurisprudence des principes fixes, suivant lesquels toute affaire litigieuse serait jugée et décidée, abstraction faite de toutes ces considérations subtiles qui ne servent qu'à embarrasser la justice au lieu de l'éclairer, et qui déterminent trop souvent les jugements des tribunaux. Il est bien peu d'affaires qui soient de nature à être décidées au premier énoncé des faits. Si l'on met de côté celles qui sont du ressort de la justice criminelle, et qui dépendent pour ainsi dire de la conscience directe de chaque magistrat ou de chaque individu appelé à les juger, il en reste bien peu qui permette d'emblée l'application des règles du droit strict, sans mélange de raisons ou d'arguments puisant leurs forces dans l'importance et la nature des intérêts engagés. Si ces intérêts sont insignifiants, la justice est facile, et de quelque côté qu'elle fasse pencher sa balance, on s'y soumet volontiers en ce sens que celui qui peut en souffrir, n'en souffre cependant pas assez pour se plaindre, et faire grand bruit de l'iniquité qu'il prétendrait avoir été commise à son égard.

Il suit de là que plus les intérêts engagés dans les procès sont considérables, plus est grand l'acharnement à les défendre de part et d'autre ; et plus les intérêts sont faibles, plus il y a d'insignifiance dans les arguments.

La justice est invoquée partout néanmoins, dans les procès d'une piastre comme dans les procès d'un million, car la justice doit être une et invariable, et ses arrêts dans les deux cas doivent être conformes au droit et à l'équité. Mais dans les procès d'une piastre, le juge se met à son aise, parce qu'il sent que de la décision qu'il va rendre, il ne peut résulter de bien grands maux pour personne. Si, au contraire, il s'agit de millions, la situation change, et celle des plaideurs, et celle des avocats, et celle du public et celle des cours. L'affaire fait nécessairement du bruit; elle passionne même ceux qui n'y sont pas intéressés; elle donne lieu à toutes sortes de débats extra-judiciaires; elle passe par diverses phases, et la justice trop souvent se laisse détourner de sa mission par les impressions qui lui viennent du dehors, impressions qui devraient ne pas arriver jusqu'à elle ou dont elle ne devrait pas être affectée.

Le jugement, par exemple, qui a été rendu dernièrement par notre Cour Suprême dans le procès de taxe de la ville, celui qui avait été rendu, moins de deux ans auparavant, par la même Cour dans un autre procès ayant des attaches avec le dernier, les autres jugements de même nature rendus par diverses cours de juridiction inférieure, ont tous été marqués non au coin d'une justice sévère et indépendante, mais au coin d'une justice trop sensible à ces considérations d'intérêt et de circonstances qui font varier le droit et exercent plus ou moins d'influence sur l'esprit de ceux qui sont chargés de l'appliquer.

C'est en voyant les tristes résultats de nos grands procès de finance, soumis à la jurisprudence de notre organisation judiciaire locale, que nous avons toujours pensé que de tels procès ne pouvaient être convenablement jugés que par la Cour Suprême des Etats-Unis. Là les influences locales sont nulles. La Cour Suprême, siégeant dans une ville fédérale, reste étrangère aux Etats par les rapports sociaux des membres qui la composent. Quand elle s'occupe d'un procès, elle ne s'inquiète pas de savoir d'où il vient, ni elle ne touche de l'approndre ou de le connaître par les impressions du public ou par le retentissement des ambitions de ceux qui y sont intéressés. La Cour Suprême des Etats-Unis est au-dessus de ces bruits lointains qui n'arrivent pas même jusqu'à elle, et si elle les entendait, elle n'y prêterait aucune attention, ni ne leur accorderait aucune valeur. Elle attend, pour connaître les causes, qu'elles lui soient soumises, et c'est alors seulement qu'elle commence à étudier les difficultés de droit ou d'équité qu'elles peuvent comporter, sans parti pris, d'avance et sans partialité.

Il y a donc pour les plaideurs à la Cour Suprême des Etats-Unis des garanties qu'ils ne peuvent trouver ou qu'ils ne trouvent pas toujours devant les cours locales, et ces garanties sont réelles. Ils le sentent si bien que chacun d'eux, quand il y a lieu à appel, aspire à ce jugement suprême qui sera le dernier, mais qui sera le bon, et celui auquel il se soumettra sans qu'il entre dans son esprit aucun soupçon d'influence indue ou aucune idée du tort qu'une corruption du droit ou un sentiment faux d'équité pourra lui causer ; et cette confiance, presque absolue, a sa raison d'être. Nous pouvons citer, comme preuve, un mémorable arrêt que la Cour Suprême des Etats-Unis a rendu tout récemment, à propos d'une loterie qui avait été établie en 1876 dans l'Etat du Mississippi et qui avait été abolie en 1877, bien que le privilège eut été accordé pour 25 ans moyennant une certaine rente fixe au profit de l'Etat.

La Cour Suprême des Etats-Unis a reconnu pleinement le pouvoir de l'Etat à supprimer les loteries. "Une Législature, a-t-elle dit, ne peut pas trafiquer du pouvoir de police de l'Etat ni l'aliéner. Les loteries sont sujettes à ce pouvoir. Les contrats que la Constitution fédérale protège sont ceux qui sont relatifs aux droits de propriété et non ceux droits gouvernementaux. Le droit d'arrêter une loterie est gouvernemental."

Maintenant voici ce que la même Cour Suprême dit à propos des taxes : "Si la taxation est en général nécessaire pour soutenir le gouvernement, elle ne fait pas partie du gouvernement lui-même. Le gouvernement n'a pas été organisé dans un but de taxation, mais la taxation peut être nécessaire pour les objets du gouvernement, et elle devient un incident dans l'exercice des légitimes fonctions du gouvernement, mais rien de plus. Aucun gouvernement, dépendant de la taxe pour exister, ne peut aliéner tout ou pouvoir de taxation, car ce serait substantiellement une abdication. Tout ce qui a été déterminé jusqu'ici, c'est que pour une considération il peut, dans l'exercice d'une raisonnable discrétion et pour le bien public, renoncer à une partie de son pouvoir en cette particularité. Les contrats que la Constitution protège sont ceux qui concernent les droits de propriété, mais non les droits gouvernementaux."

Il y a loin de ces idées à celles qui forment le fond de l'esprit de notre corporation dans le peuple de la ville, pour maintenir les bons à prime. La cour suprême des Etats-Unis dit, en termes exprès, que la constitution fédérale ne protège que les contrats relatifs aux droits de propriété et non aux droits gouvernementaux, et comme la convention n'a exercé qu'un droit gouvernemental en limitant les taxes municipales, la cour suprême de la Louisiane ne pouvait rencontrer l'article de la constitution de cet Etat qui limite la taxe municipale, sous prétexte que cet article violait le prétendu contrat de 1876.

Maintenant quand on pense que cette théorie des contrats n'a passé à la cour suprême qu'à la majorité d'une voix sur cinq, on se demande si, pour cette voix, il faudra que 30,000 contribuables se soumettent à toutes les conséquences désastreuses de cet arrêt qui condamne à l'expropriation un nombre considérable d'entre eux, sans qu'il en résulte aucune certitude de paiement pour ceux en faveur desquels il a été rendu. Cela est si vrai, et tout le monde le sent si bien, que la masse de ces mauvaises valeurs de bourse n'a pas répondu à ce que les boursiers attendaient, et il règne, en ce moment, sur la place une incertitude générale qui, pour beaucoup, est une véritable inquiétude.

Nous sommes d'avis qu'on reprenne le procès en sous œuvre devant les cours de la Louisiane, chaque contribuable, en vertu de la constitution, ayant le droit pour son propre et privé compte, d'intenter une action contre le budget de 1879 qu'il faut payer en 1880, en se soumettant à la taxe constitutionnelle des dix mills, dont le paiement serait immédiatement offert à l'administrateur des finances, et nous sommes d'avis aussi qu'appel soit interjeté à la cour suprême des Etats-Unis à la même condition. Nous ne voyons pas quel cautionnement il faudrait donner pour faire admettre cet appel quand préalablement on aurait payé la taxe imposée par la constitution et corroborée par les dernières lois.

Association des contribuables.—On verra par une notice insérée plus loin que cette association est convoquée pour aujourd'hui, 10 du courant, à 7 heures et demie du soir, à la salle du Colysée, rue Bienville, No 51. Nous engageons les contribuables à y assister, car très certainement, il s'agira d'affaires fort importantes pour eux. Nous ignorons encore quelles sont les mesures que l'association compte proposer dans cette réunion, mais on peut être certain qu'elles auront pour but de résister aux taxes oppressives et inconstitutionnelles dont la convention a voulu nous libérer et dont les cours ont voulu nous grever à jamais, car si nous acceptons le fardeau une fois nous ne pourrons plus le secouer par la suite.

Il faut donc qu'en s'appuyant sur la Constitution et en offrant aux autorités de ville la taxe de dix mills, les contribuables se mettent à couvert de la seule objection valide qu'on pourrait leur faire, c'est de ne vouloir payer aucune taxe. Les contribuables veulent au contraire payer ce qu'ils doivent, conformément aux lois de l'Etat, mais ils ne veulent pas payer ce qu'ils ne doivent pas, par ordres de tribunaux qui s'arrogent tout à la fois le pouvoir constituant, le pouvoir législatif, cumulés avec le pouvoir judiciaire. Il faut donc aviser le plutot possible aux moyens légaux de résistance, et l'Association espère que les contribuables comprendront assez l'importance de cette convocation pour qu'ils s'y rendent en grand nombre dans un intérêt de protection mutuelle contre les avidités financières dont ils sont depuis si longtemps les victimes.

Pour $10
Pour $10

Gagnez
Cent mille piastres
Gagnez
$100,000
Tirage de la Loterie de la Louisiane.
Mardi, 15 juin, 11 h. A. M.

Le VINAIGRE LACTÉ DE SUEZ possède à un suprême degré des vertus fortifiantes. Il laisse un visage un œuvre parfum de violette.

C. St. L. & N. O. R.R.—Pour agréer à la demande du public pour l'été des billets d'aller et de retour (Round Trip Tickets) à de très bas prix ont été mis en vente au bureau No 22 rue du Camp, à tous les lieux à l'été.—S'adresser à A. D. Sheldon, agent pour les informations.

M. Phillip Werlein, 135 Canal, vendre à bon marché pour du comptant quelques excellents pianos Pleyel d'occasion qu'il a en magasin. Il appelle aussi l'attention sur ses célèbres pianos Chickering, Mathushek et Hale, qu'il garantit comme restant parfaitement à l'humidité de notre climat. M. Werlein invite les personnes ayant besoin de pianos à venir examiner son assortiment.

GRANDE MISE EN VENTE A L'ETOILE ROUGE!
Déballage d'une Immense Consignation!

10 caisses bottines en prunelle pour dames, à 50c. 20 caisses pantoufles et confil, à 20c. 15 caisses pantoufles, à 50c. 40 caisses brodequins pour enfants, à 90c. 10 caisses pantoufles à 87½. 5 caisses brodequins pour petits garçons, à 75c. Bottines hautes pour dames, à 75c. Pantalons en confil pour hommes, à 75c. Un lot soutien pour bébé, à 25c. En quantité d'autres lots qui seront offerts à des prix extraordinairement bas. Il n'y pas de doute qu'il est de l'intérêt de tous de visiter l'ETOILE ROUGE. Car si l'on n'y achète rien, CE QUI NE SE CONÇOIT GUÈRE, l'on y apprend les véritables prix de la chaussure, et il sont toujours si bas, qu'il est difficile de n'en pas faire emplette.

Le gouverneur Wiltz à Denver.—Nous trouvons dans le *Tribune* de Denver, du 4 juin, le compte-rendu d'une séance de la Convention démocratique d'Etat, dans lequel nous voyons que le gouverneur Wiltz a été présenté par un comité à la Convention et a prononcé un discours de circonstance qui a été très applaudi. Le gouverneur Wiltz a donné l'assurance que l'Etat de la Louisiane ne donnerait plus d'embarras au reste de l'Union. Il a, en terminant, exprimé l'espoir que le peuple américain élira un président démocrate et que le gouvernement réformé et épuré restera longtemps entre les mains de la démocratie.

Encyclopédie Universelle et Dictionnaire Français Illustré.—Nous venons de recevoir les dix dernières livraisons, 20 à 30, de ce grand ouvrage, qui ne compte pas moins de 20,000 figures et qui dans sa partie encyclopédique se compose d'articles écrits par les premiers écrivains français. Il formera en tout 150 livraisons, composée chacune de deux feuilles de texte, contenant la matière d'un volume in-8 ordinaire.

L'ouvrage, composé en caractères entièrement neufs et imprimé sur papier de luxe, forme deux magnifiques volumes, d'environ 1400 pages chacun. Il est entièrement terminé, et chaque livraison coûte 25 cents. Il se vend par souscription, à la Nile-Orléans, chez Armand Hawkins, rue du Canal, 126 1/2. Cette encyclopédie a sa place marquée dans toutes les bibliothèques.

Le temps faire
Sur des ailes d'or
Si vous gagnez
Le Gros Lot De $100,000

Au prochain Tirage A numéros simples
De la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
Un billet de $10
Pour l'affaire.

Il y a des personnes dont l'haleine est assez bonne quoiqu'elles se servent depuis 50 ans de toutes les sortes dentifrices connus, toutes celles qui depuis deux ou trois mois seulement se servent de l'EAU DE SUEZ, que leurs dents soient gâtées ou non, ont une haleine fraîche et suave.

Le navire contrebandier.—On télégraphie de Québec que les autorités de la douane ont essayé vendredi de décharger la cargaison de la barque *Atalaya*, qui a sombargué à Montréal des armes et munitions de guerre destinées aux insurgés cubains, mais que le capitaine Eve a protesté et, en sa qualité de citoyen américain, a réclamé la protection de M. Mason, consul des Etats-Unis à Québec. D'après l'avis du consul, le capitaine Eve a fait parvenir notaire une protestation accompagnée de la déclaration qu'il n'y a pas de matériel de guerre dans sa cargaison. En conséquence, si le navire est illégalement détenu, son capitaine aura le droit de réclamer des dommages-intérêts du gouvernement du *Dominion*. Les employés de la douane craignent que les armes embarquées par *l'Atalaya* à Montréal n'aient été, pendant le voyage de ce port à Québec, transférées sur la *Mouette*, qui naviguait de conserve avec *l'Atalaya* et qui maintenant a pris la mer. Le collecteur a donc cru devoir, avant de procéder au déchargement, demander des instructions par le télégraphe aux autorités à Ottawa, et celles-ci ne veulent autoriser les recherches qu'à condition que le gouvernement espagnol accepte la responsabilité des dommages-intérêts pour détention illégale de *l'Atalaya*, dans le cas où il ne serait pas trouvé de contrebande de guerre à son bord. La comte Premio Real, consul-général d'Espagne, a télégraphié les faits à Madrid et à l'ambassadeur de son gouvernement à Washington, et il attendra des instructions pour agir.

Une statue à Carnot.—La ville de Nolay, (Côte d'Or) a décidé d'élever un monument à la mémoire de son illustre fils, le grand Carnot. Le comité qui s'est constitué à Paris a donné le signal d'une souscription nationale.

Le comité espère que les Français établis en Amérique voudront contribuer à l'érection d'un monument en l'honneur d'un des fondateurs de la République.

Modèle des vertus civiques, Carnot, qui par deux fois sauva la Patrie, mérite ces honneurs.

Nous vous prions monsieur le rédacteur en chef, de vouloir bien propager et patronner notre œuvre parmi nos frères d'Amérique.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Pour le comité :
Le président, maire de Nolay,
F. GRILLOT.

Le secrétaire, CHAIX.

Les personnes qui désireraient participer à cette souscription sont priées d'adresser leurs dons au maire de Nolay (Côte-d'Or).

Noces d'or.—Le fait est assez rare pour qu'on le mentionne. Le vieux comte de Vaugueray de la Terre a célébré hier ses noces d'or.

Sur une grande table de marbre, on avait étalé tous les cadeaux reçus dans cette journée mémorable. L'une des pièces les plus remarquables est un superbe tête-à-tête en or, sculpté aux armes du comte et de la comtesse, et dont toutes les parties en relief sont parsemées de diamants. C'est l'offrande de vingt-neuf enfants et petits-enfants qui ont fait bourse commune ; lemom de chacun d'eux ainsi que la date de la fête sont gravés sur le plateau.

A table, outre le nombreuse famille, sont assis le comte de la comtesse de Laborde, le marquis de Laganneris, le baron et la baronne de Fermuscon, le colonel Beauchêne, le comte et la comtesse de Maulmont, le comte des Essarts, le duc de Maillé, etc.

Vers onze heures, un orchestre de cinquante musiciens a donné le signal des danses. Les deux époux octogénaires, vêtus à la mode du siècle dernier, ont gaillardement ouvert le bal.

Le 24 mai a comparu, devant le tribunal correctionnel de Cherbourg, le journal le *Nouvelliste de Cherbourg*, poursuivi pour offenses envers le président de la République.

Le journal a été condamné, dans la personne de son gérant, à 5 jours de prison et 500 francs d'amende.

Fidèle aux principes du régime parlementaire, le gouvernement laisse passer, sans les poursuivre, les attaques aux ministres, abandonnant à l'opinion publique le soin de les juger, mais poursuit toutes les attaques et les offenses dirigées contre lui-même et contre le président de la République.

Dix mill'e passons par an
Me sont rien
Compare
Au
Gain
Du
Gros Lot
De
$100,000
Tirage 15 juin.

—On mande de Kharkow au "Golos" que la récolte des blés inspire des inquiétudes. On rencontre dans les champs les traces de "l'épinoplie asiatique", contre laquelle il n'y a pas de remèdes efficaces.

On télégraphie de Constantinople au journal grec Phare que de nouvelles émeutes ont éclaté dans la récolte des blés de cette année, car les sauterelles se montrent en masse dans les champs. Il faut remarquer cependant que dans les localités où l'on a labouré le terre pour la seconde fois, les sauterelles ont disparu.

—Mgr Frédéric Marpot a fait son entrée solennelle à Lons-le-Saulnier.

Le général Gaulin, le gendarmerie, le troupes en grande tenue, participaient à la cérémonie.

La musique militaire a joué la *Marseillaise*.

Les rues étaient parcourues sur le passage du cortège; la foule était considérable.

Le préfet, le maire, les autres fonctionnaires, ont rendu visite au nouvel évêque.

Aucun incident ne vient troubler.

Nouvelles télégraphiques.

L'ELECTION DE LYON.
Défaite de Blanqui.

Paris, 6 juin.—Le second tour de scrutin à Lyon pour l'élection d'un député, a donné le résultat suivant :

Ballue 8,290 voix, Blanqui 5,947. (Au premier tour Blanqui avait eu 95,956 voix.)

Catastrophe à Pau.

Paris, 5 juin—On télégraphie de Pau qu'une des arches d'un pont en voie de construction sur le Gave s'est écroulé hier, précipitant une vingtaine d'ouvriers dans l'eau. Quelques-uns ont été tués par les débris et d'autres se sont noyés.

Le récit du "Figaro."

Paris, 5 juin. — Le *Figaro* garantit l'exactitude des détails suivants sur le duel Rochefort-Rochilin : "Le soleil donnait en plein sur Pendroit choisi pour le combat lorsque les adversaires avec leurs témoins et les médecins sont arrivés sur le terrain. Rochefort a eu le choix de la place. Le choix des épées est échu à Rochilin. Rochefort a commencé par pousser une pointe à la poitrine de son adversaire. Rochilin a paré le coup et en faisant cela il a désarmé Rochefort. Aussitôt après il lui enfonçait son épée dans l'épigastre. "Je suis désarmé et blessé." s'est écrié Rochefort. Cependant il a fait remarquer qu'il ne devait pas parler sous les armes, mais Rochefort a continué en disant : "Cela ne serait pas arrivé avec des pistolets."

Pendant qu'on pansait les blessures de Rochefort, les témoins rédigeaient le procès-verbal dans un hôtel du voisinage. Cléemenceau et Lockroy ont reconduit Rochefort à Genève, tandis que Rochilin et ses témoins sont partis aussitôt pour Bâle et Paris. Rochefort était faible hier soir, mais il est mieux aujourd'hui.

L'assassin du colonel Commeroff.

Constantinople, 5 juin.— Le sultan, avant de soumettre la sentence prononcée contre l'assassin du colonel russe Commeroff au grand conseil des ulémas —qui a décidé que le condamné ne serait pas exécuté—a fait deux tentatives infructueuses pour engager l'empereur de Russie à consentir à une commutation de peine.

$10.000 $10,000
Pour Un Dollar
$100,000 Pour Dix Dollars
Dans le Grand Tirage
De la Loterie de l'Etat de la Louisiane,
Mardi, 15 juin, 11 h. A. M.

L'heure des étoiles sur l'EAU DE SUEZ dit avec raison : "Faire arracher une dent douloureuse, c'est se débarrasser d'un mal ; mais avoir recours à l'eau merveilleuse de Suez c'est se procurer tout à la fois le plaisir et le bienfait."

Brimades fatales.—Le colonel Caleb Dyer, député à Highland Falls une école préparatoire pour les jeunes gens qui se destinent à l'école militaire de West Point ou à l'école navale d'Annapolis. Le colonel a parmi ses élèves, depuis samedi passé, le jeune Beaumont Buck, de Dallas, Texas, aux dépens de qui ses camarades ont assisté pris l'habitude de s'égayer journellement, non seulement en sa qualité de nouveau, mais surtout parce qu'il a apporté à l'école de Highland Falls les façons de son Etat natal. Il a un costume mi-campagnard mi-brigand, il marche en se dandinant, il ne dit pas une phrase sans la faire précéder et suivre d'une douzaine de jurons, et pour manger il se sert d'un couteau, non d'une fourchette. Le jeune Texien a donc été proclamé unanimement mauvais à brimades, et pendant le peu de temps qu'il a passé à Yonkers on lui en a fait voir de toutes les couleurs.

Tantôt un des voisins l'appelle la nuit, et dès qu'il s'est mis à la fenêtre il reçoit sur la tête un seau d'eau ou d'autre chose jeté d'un étage supérieur, tantôt ses couvertures sont enlevées de son lit, au milieu de la nuit, au moyen d'une corde à laquelle elles ont été attachées sournoisement la veille. Une fois on lui a volé un revolver dans sa malle, une autre fois on lui a fait solennellement don d'une fourchette, allusion ironique à la manie de manger avec un couteau. Dernièrement, un camarade est entré de nuit dans la chambre de Beaumont Buck pour lui jouer quelque tour, mais il a aussitôt été terrassé par un coup d'assommoir. Le Texien a raconté l'aventure, en l'embellissant considérablement, à un ami qu'il a à West Point, et il a déclaré avec force jurons qu'il avait "nettoyé" tous ceux de ses camarades qui lui cherchaient noise. Le propos, rapporté à l'école d'Highland Falls, y a causé une indignation générale, dont le plus grand des élèves, John Thompson, fils du sergent d'armes de la chambre des représentants, a été chargé de se faire l'interprète.

En conséquence, John Thompson est allé avant-hier trouver Beaumont Buck et l'a sommé de retirer l'expression offensante de "nettoyé" qu'il avait appliquée à tous ses camarades. Buck a répondu en l'envoyant à tous les diables et en le menaçant de lui brûler "sa gueule" s'il ne lui "fichait" pas la paix. En même temps, il a porté la main à la poche de derrière de son pantalon. Thompson, qui quelques jours avant avait chipé le pistolet de Buck ne supposait pas qu'il en eût un autre, et il a cru que le mouvement avait pour but de l'intimider et que la menace ne pouvait pas être suivie d'effet, il a répliqué en mettant Buck au défi de tirer. Aussitôt le jeune Texien a exhibé un revolver et envoyé une balle dans l'aine de Thompson, avec ces mots : "Attrapes ça et que Dieu vous damne!" La blessure est très dangereuse. Buck s'est constitué prisonnier, mais il ne croit pas avoir commis une action répréhensible et il est persuadé qu'il sera remis en liberté dans quelques jours.

Courrier des Etats-Unis.

Epreuves des Clubs
Pour
Acheter des Billets dans le
Grand Tirage du 15 juin.
Pour
Taux spéciaux du Clubs
S'adresser au Bureau
De la
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
Coin Union et St Charles.

A la suite d'une interpellation de M. Engelhardt, le Conseil municipal de Paris a voté l'ordre du jour suivant :

"Le Conseil municipal, regrettant d'avoir, dans la journée du 23 mai, donné à ces agents des ordres dont l'exécution, en renouvelant les plus détestables procédures de l'empire, a perté de graves atteintes à la liberté des citoyens."

—Un journal américain, le *Mining Record*, publie un très intéressant récit d'une excursion faite à Santa-Fé par M. Vandermeer. Ce voyageur a visité le village indien de Tesoqua, dont les habitants prétendent descendre directement des Aztèques. Ils sont plus industrieux et plus intelligents que les Pueux Rouges de la région ; ils habitent de grands édifices à deux étages qui n'ont d'autre moyen de communication avec le rez-de-chaussée qu'une simple échelle. Il n'y a pas de porte, et, en cas d'alarme subite, on retire l'échelle à l'étage supérieur, et la maison se trouve convertie en forteresse. Chaque maison a trois ou quatre chambres, et le village compte en tout près de 200 habitants.

Le district minier de Santa-Fé n'est pas très important, mais il est plein d'intérêt; la plupart des mines actuellement en exploitation ont été découvertes ordinairement par les Espagnols qui les ont abandonnées après la révolte de 1682.

Le district des "Chêtes-Blancs" particulièrement a produit de très riches spécimens d'or.

—Un duel a eu lieu récemment, dans la forêt de Saint-Germain, entre M. Gaspard de Errues et M. Paulowski.

La rencontre était motivée par un article publié par un journal du matin.

Paulowski a blessé un côté et est heureux, rentre à Paris.

Les deux combattants sont l'objet d'une poursuite ordonnée par le parquet de Versailles.

—On annonce l'arrivée à Paris de M. Rochet, colonel dans l'armée russe.

Cet officier supérieur est spécialement chargé d'étudier, pour le compte de la police française, et de participer de la sûreté générale.

Le ministre de l'intérieur et M. Andrieux, préfet de police, ont donné des ordres pour que tous les renseignements en sa possession lui soient mis à la disposition du colonel Rochet.

—M. le général Louis Gaulard s'est suicidé le 20 mai, en se tirant un coup de pistolet à la tête.

Le général Gaulard avait été atteint, il y a quelques années, d'une congestion cérébrale qui l'avait obligé à se retirer du service actif.

Le 19, le général sortit comme d'habitude, avec sa famille, pour aller faire quelques visites et rentre place Jeanne, où il occupait, au No 3, un appartement situé au quatrième étage.

Le soir se passa sans incident, lorsque, à trois heures et demie du matin, le général, pris d'un nouvel accès, se leva brusquement, saisit un revolver et s'en tira successivement deux coups. La mort fut instantanée.

Mme Gaulard, éveillé par le bruit de la détonation, accourut affolée, et M. le docteur Wulf fut mandé en toute hâte. Ses soins furent inutiles.

Le général Louis Gaulard était né à Belfort, le 5 juin 1811. Il s'était engagé à dix-huit ans et avait conquis tous ses grades. Nommé sous-lieutenant en 1839, lieutenant-colonel en 1861, colonel en 1864 et enfin général de brigade le 4 octobre 1870, pendant la guerre. Décoré en 1850, il était commandeur de la Légion d'honneur depuis le 11 mars 1868. Le général Gaulard avait été mis à la retraite le 8 février 1879.

$100,000
Bâtisse montée
Voilà vous rendre
Vos femmes heureuses !
Achetez des billets
Dans le Grand Tirage
De la Loterie de la Louisiane,
Fixé pour le 15 juin.
Billets, $10 seulement. Gros lot, $100,000

L'EAU DE SUEZ supprime l'extraction très douloureuse et souvent dangereuse des dents gâtées.

Décédée, hier, à 1 heure P. M., à l'âge de 7 mois, LUCIE GABRIEL AVEGNO, fille de A. F. Avegno et de Dame Gabriel Toutant Beauregard.

Décédé hier soir, à dix heures et demie, à l'âge de 4 mois, E. J. RODRIGUEZ, enfant de E. J. Rodrigues et de J. Blanche Redi. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 3 heures, de No 326 rue Ursp.

Salle de l'Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.

Les officiers et membres de cette Association sont invités à se réunir dans leur salle avec leurs bannières, samedi, le 5 heures P. M. pour assister aux funérailles de leur frère JAMES GINNEY.

Par ordre, JAMES CAMPBELL, Prés.
J. BOYLL, Secrétaire.

Legio Liberoi No 1, A. C. G. G. F. C. A. Les membres de cette Légion sont convoqués à une assemblée générale qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à la salle de la Légion, rue Dauphine, entre Bienville et Conti.

Par ordre,
V. G. M. Gerard,
V. G. F. Fiedler,
V. C. L. Clerisi,
V. Sec. Hist. R. Gené,
V. Sec. Fers. M. Morales,
V. Trésorer, M. Truch.
V. V. 1er J. Fabrino,
V. V. 2e V. Gutierres,
V. C. 1. J. Soares,
V. C. 2e G. Lopez.

E. V. G. JOSÉ CUADRADO.
F. PFEIFFER, Sec. Hist. 10 juin—1f

NOTICE SPÉCIALE.
Bureau de l'Association des Contribuables.

Nouvelle-Orléans, 8 juin 1880.

UN meeting de cette Association aura lieu JEUDI, 10 du courant, dans la salle du Collège, rue Bienville, No 51, à 7 heures et demie du soir. Tous les contribuables sont respectueusement invités à y assister, attendu qu'il y aura question d'affaires de la plus grande importance.

Par ordre du Président,
P. TISNÉ, Jr.
10 juin—1f Secrétaire par intérim.

Le vapeur Sun Beam.

A partir D'AUJOURD'HUI le vapeur Sun Beam ne se rendra plus à la rivière Chefuncte et n'ira pas plus loin que Madisonville.

JOHN A. BISTEY,
10 juin Capitaine.

NOUVEAUTÉS.

AU BON MARCHÉ
Maison ARISTIDE BOUCICAUT
MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
LES PLUS GRANDS ET LES MIEUX ASSORTIS DE
PARIS.
Rue du Bac, Rue de Sèvres, Rue Velpeau, et Rue de Babylone.

Le système de tout vendre à petit bénéfice et généralement de confiance est absolu dans les magasins du *Bon Marché*.

Ce principe, sciemment et loyalement appliqué, leur a valu un succès non interrompu et sans précédent jusqu'à ce jour.

Obligés de s'agrandir presque à chaque saison pour faire face aux affaires toujours croissantes, les magasins du *Bon Marché* achèvent en ce moment même des constructions très importantes.

Les magasins du *Bon Marché* sont le seul édifice spécialement construit et entièrement affecté à l'usage d'un grand commerce de Nouveautés. Ils remplissent tout ce que l'expérience a pu prescrire d'utile, de commode et de confortable et sont visités par tous les étrangers comme l'une des curiosités de Paris.

Interprètes dans toutes les langues.
9 juin—3f PP

Bassetti & Xiques
Successeurs de U. MARINONI.
67 et 69...RUE DECATUR...67 et 69
En débarquement du navire italien
RISOLUTO, de Bordeaux :
100 barriques Vin rouge. COUTEAU fils.
100 caisses Fruits à l'eau de vie.
FITON & NOUVIALLE.
10 " Cépes à l'huile.
25 " Champignons.
25 " Petits Pois, MOYENS, FINS, EXTRA FINS.
FITON & NOUVIALLE.
25 caisses Moutarde, DIJON & ULX.
50 " Vichy, sources CELESTIN.
A vendre par
BASSETTI & XIQUES,
67 & 69 Rue Decatur.
9 juin—5f

En débarquement du navire RESOLUTO, de Bordeaux :
455 barriques VIN ROUGE B. F.
" " " B. D.
" " " B. F. Cloiras.
400 caisses " BLANC B. F. St-Germain
50 " VERMOUTH Savoia. Arvil & Cie.
25 " SARDINES, de 1 boîtes.
200 " HUILE VIERGE supérieure, Vitoza & Deya.
5t4 & 20t8 pipes COGNAC, A. L. Bottex.
5t4 & 10t8 " " Wm Cavellier. 1848.
A vendre par
EDMOND DUBOIS,
36 DECATUR STREET.
9 juin—5f

ROYAL LOAN OFFICE
Coin des rues Royale et Toulouse.

AGENT prêt sur des valeurs collatérales. Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Primes, etc.—Conditions libérales. Toutes les opérations sont strictement faites au ROYAL LOAN OFFICE, rendant ainsi toute spéculation et secret entièrement impossible.

Quest—1an LÉONORA FASS.

ATTENTION.
M. ANDRIEU & Co.,
No 51 Royale, coin Bienville.
FABRIQUE DE BOITES ET DE CHAUSSURES DE TOUS GENRES.

BOITES et cuirs en tous genres faites sur commande d'après échantillons et mesures. Prix réduits en vue. Réparations en tous genres pour hommes, femmes, enfants, avec soin et célérité. Ouvrage garanti. Les commandes de la campagne sont faites dans les délais.
9 juin—1m

Chemises Françaises
—CHEZ—
B. SEMBRE,
COIN ST LOUIS ET ROYALE.

Reçu par le dernier ST LOUIS, un magnifique assortiment de

Chemises Parisiennes,

Chemises blanches sont faites et devront telle, avec ou sans col, tous les genres pour les gentlemen.

CHEMISES PERCALE, couleur
MANCHETTES, FAUX COLS,
DEVANTS DE CHEMISES, extra longs.
CRAVATTES, MOUCHOIRS.
CHAVATES, PARAPLUIES,
Gilets de flanelle, Caleçons de bains, Bretelles, Parfumerie, Porte-monnaie.

Articles pour Dames, tels que :
MITAINES de soie et St d'Ecosse, GANTS de fil, EVENTAILS, PARASOLS, BIJOUTERIE, JAIS,
CORSETS FRANÇAIS,
Article spécialité, $1.50 seulement.
Bas pour fillettes et en tous genres, blanc, bleu, noir, etc.
MERCERIE AU COMPLET.
Spécialités de Voitures pour enfants, JOUETS, POUPÉES,
HAMAC MEXICAINS, Ex. grandeur.
Toutes nos marchandises seront vendues à très bas prix.
Je prie respectueusement le public de vouloir s'assurer de la société de mes prix.

OCCASION MAGNIFIQUE
Un lot article de CHEMISES FRANÇAISES vendu $12 la douz. valant $24.
23 mai—1m[Mai]

A ceux qui désirent du travail pendant l'été.
On demande,
50 fb'ceurs d'habits
50 finisseurs de pantalons.
50 finisseurs de gilets
On paie des prix libéraux.
chez LEON GODCHAUX,
9 juin—7f 91 rue du Canal.

A VENDRE
1 MACHINE à vapeur locomobile de Shappley d'une puissance de 15 chevaux.
1 Chaudière tubulaire.
1 Tour à roue à manivelle.
1 Machine à percer.
1 Machine à mortaiser.
1 Scie circulaire.
1 Enclume.
1 Machine à couper, Pincettes, Marteaux et autres outils de forge.
2 Etaux.
Appartenant aux Mécher et de Collection, Nouvelle-Orléans.
Acheté, Arbres de couche et Chaises, 1 Balance à plate-forme.
1 Coffre-fort.
1 Calorifère avec tuyaux.
Le tout en parfait état et ayant été en service de courte durée.
S'adresser à F. L. CUSACHS,
6 juin—1m, 9, Mar. J No 27 rue Royale.

AVIS.
Le Grand Concert et Tirage
DE LA
LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE
Aura lieu MARDI, 15 JUIN,
AU
GRAND OPERA HOUSE,
—Sous la direction des—
Généraux G. T. BEAUREGARD et J. A. EARLY.
Le tirage commencera à 11 heures du matin. Les portes seront ouvertes à 10 1/2 heures du matin.

GROS LOT
$100,000
Billets, seulement $10.
Le tirage de l'accident sera réservé aux dames. Les billets en parties de billets donnent droit au parterre à l'Opéra ou Concert et au Tirage.
6 juin—7f[F]

PRINTEMPS ! ÉTÉ
ONE PRICE
Clothing Store,
195, 197, 199 Old Levee, coin Ste-Anna.

NOUS offrons en vente à partir de Samedi, 17 avril, le plus bel assortiment d'HABILLEMENTS tout faits pour hommes, jeunes gens et enfants, qui ait jamais été exposé à la ville. Toutes nos étoffes ont été commandées aux mois de novembre et décembre, c'est-à-dire avant la hausse.

Tout notre stock est frais et nouveau genre.

CHAPEAUX !
Immense assortiment de CHAPEAUX DE PAILLE.
Chez Ligon, palette de